



CALENDRIER DE FORMATIONS 2021-2022

Ce calendrier des formations vous permet de prendre connaissance des formations qui s'offriront à vous cette année. Des modalités et des procédures d'inscription s'appliquent pour chacune des formations du ROCGÎM.

- ➔ Veuillez consulter la politique de formation du ROCGÎM-CDC avant de vous inscrire en vous rendant au www.rocgim.org dans la section FORMATIONS.
- ➔ Pour vous inscrire à l'une ou l'autre de ces formations compléter le formulaire en ligne : <https://forms.gle/HXWKmzFmctn45Ure6>
- ➔ Date limite des inscriptions à toutes nos formations : Deux semaines avant les dates de formation prévues ci-dessous.

FORMATIONS OFFERTES	DATE/HEURE	
<p>Formation Politique salariale : Cette formation permet aux organismes de se familiariser avec les différents critères, échelons et procédures à mettre en place pour appliquer une politique salariale adaptée à la réalité des organismes communautaires qui soit équitable, compétitive et attrayante pour les travailleurs-euses. Il est pertinent d'y inviter un-e ou des administrateurs-trices.</p> <p>Formation d'une journée de 9h à 16h- Lieu à déterminer</p>	<p>Au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 mars : Aux Îles-de-la-Madeleine • 8 mars : À Sainte-Anne-des-Monts • 10 mars : Dans la Baie-des-Chaleurs • 22 mars : À Gaspé 	
<p>Formation Reddition de comptes : Cette formation permet aux organismes de mettre à jour leurs connaissances à propos des exigences de reddition de compte annuelle des bailleurs de fonds, et ce, tant pour les organismes en SSS, famille, défense collective des droits, alphabétisation, logements sociaux, etc.</p> <p>Formation offerte sur ZOOM en deux parties</p>	<p>Au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 février : Partie 1 – 8h30 à 10h30 (9h30 à 11h30 aux Îles) • 23 février : Partie 2 - 8h30 à 10h30 (9h30 à 11h30 aux Îles) • 4 avril : Partie 1 – 13h à 15h (14h à 16h aux Îles) • 11 avril : Partie 2 - 13h à 15h (14h à 16h aux Îles) 	
<p>Formation Règlements généraux : Cette formation permet aux organismes de distinguer les exigences légales des exigences éthiques et poser les questions pertinentes à la mise à jour des règlements généraux.</p> <p>Formation offerte sur ZOOM en deux parties</p>	<p>Au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 avril : Partie 1 - 8h30 à 10h30 (9h30 à 11h30 aux Îles) • 6 avril : Partie 1 - 13h à 15h (14h à 16h aux Îles) • 19 avril : Partie 2-8h30 à 10h30 (9h30 à 11h30 aux Îles) • 20 avril : Partie 2 - 13h à 15h (14h à 16h aux Îles) 	
<p>NOUVEAUTÉ : Capsule portant sur l'histoire de l'action communautaire autonome : Cette capsule d'information qui a pour objectifs de connaître/se réapproprier l'histoire de l'action communautaire autonome et mieux comprendre le concept de l'autonomie (huit critères).</p> <p>Formation offerte sur ZOOM</p>	<p>Au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 décembre - 8h30 à 11h00 (9h30 à 12h00 aux Îles) • 12 janvier - 8h30 à 11h00 (9h30 à 12h00 aux Îles) • 2 février - 13h à 15h30 (14h à 16h30 aux Îles) • 7 mars - 13h à 15h30 (14h à 16h30 aux Îles) • 18 mai - 8h30 à 11h00 (9h30 à 12h00 aux Îles) 	
<p>Formation des CA/Coordination : Gestion interne, vie associative et démocratique – Comment s'en faire des alliées ? Cette formation d'une durée de trois heures est destinée aux conseils d'administration et aux directions/coordinations des organismes communautaires autonomes. Elle vise à renforcer les connaissances des participant-e-s sur la vie associative et démocratique d'un OBNL, sur l'interface CA/direction/coordination, sans oublier la vulgarisation des différentes lois et cadres entourant un organisme d'ACA.</p> <p>Formation exclusive aux membres du ROCGÎM</p>	<p>Au choix les mois suivants :</p> <p>Décembre Janvier Février Mars Mai Juin</p>	<p>Inscrivez vos préférences en ligne.</p> <p>Votre organisme sera placé en liste d'attente.</p>
<p>NOUVEAUTÉ : Capsule portant sur le PSOC : Cette capsule d'information s'adresse spécifiquement aux organismes communautaires autonomes œuvrant en santé et services sociaux et qui sont financés par le PSOC mission globale. Cette formation permet de connaître les documents de référence, d'être conscients-es des enjeux liés au PSOC et pouvoir faire des choix judicieux pour l'OCA.</p> <p>Formation offerte sur ZOOM</p>	<p>Au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9 décembre - 8h30 à 11h00 (9h30 à 12h00 aux Îles) • 11 janvier – 8h30 à 11h00 (9h30 à 12h00 aux Îles) • 3 février - 13h à 15h30 (14h à 16h30 aux Îles) • 14 mars - 13h à 15h30 (14h à 16h30 aux Îles) • 17 mai - 8h30 à 11h00 (9h30 à 12h00 aux Îles) 	
<p>Formation/Rencontre d'accueil des nouvelles coordinations : Un moment est prévu par notre politique de membership pour offrir aux nouvelles coordinations les outils et les connaissances nécessaires à sa participation à la vie associative du ROCGÎM.</p> <p>Offerte sur ZOOM</p>	<p>À déterminer selon les inscriptions reçues</p> <p>Exclusif aux membres du ROCGÎM-CDC</p>	